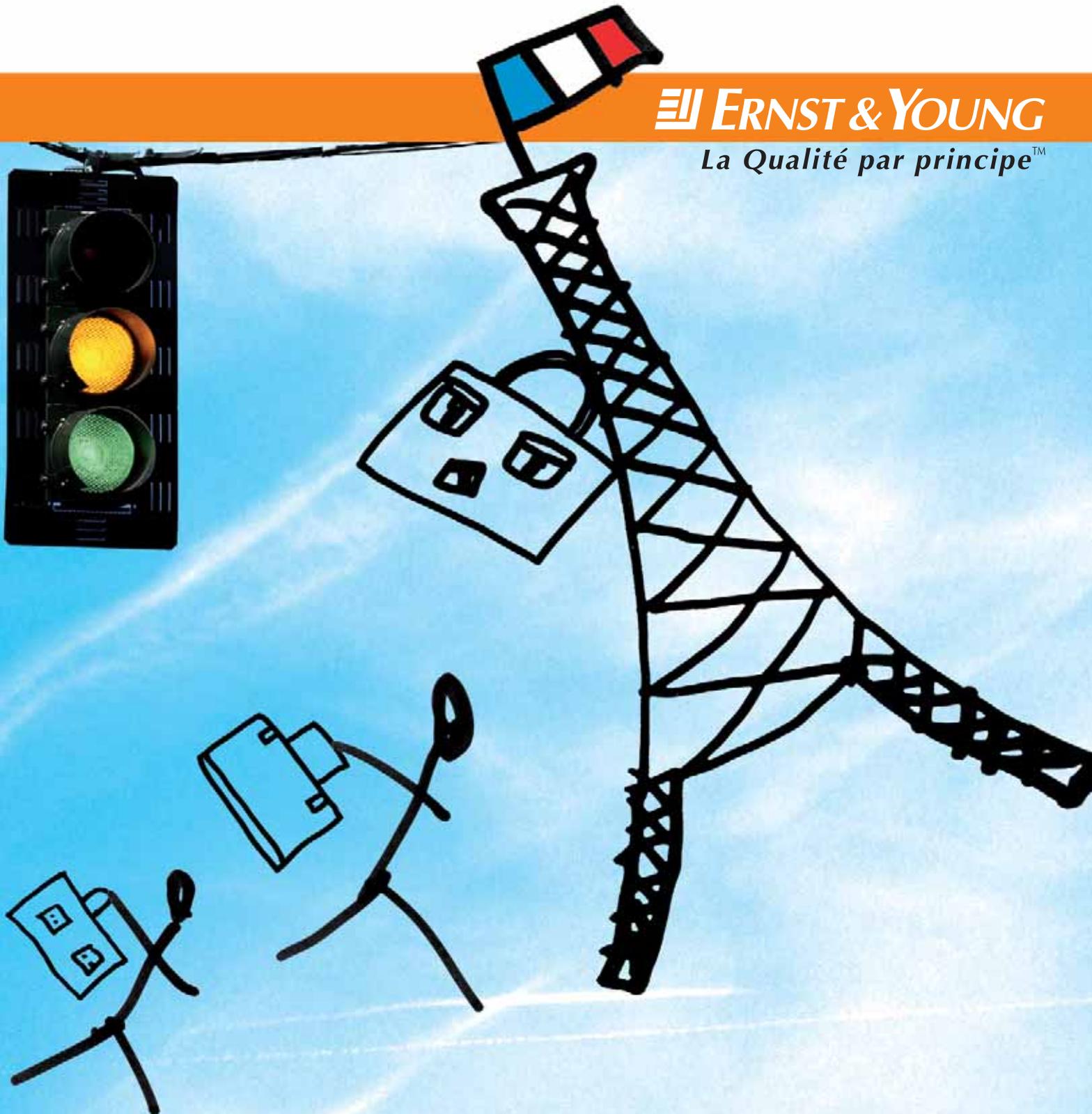
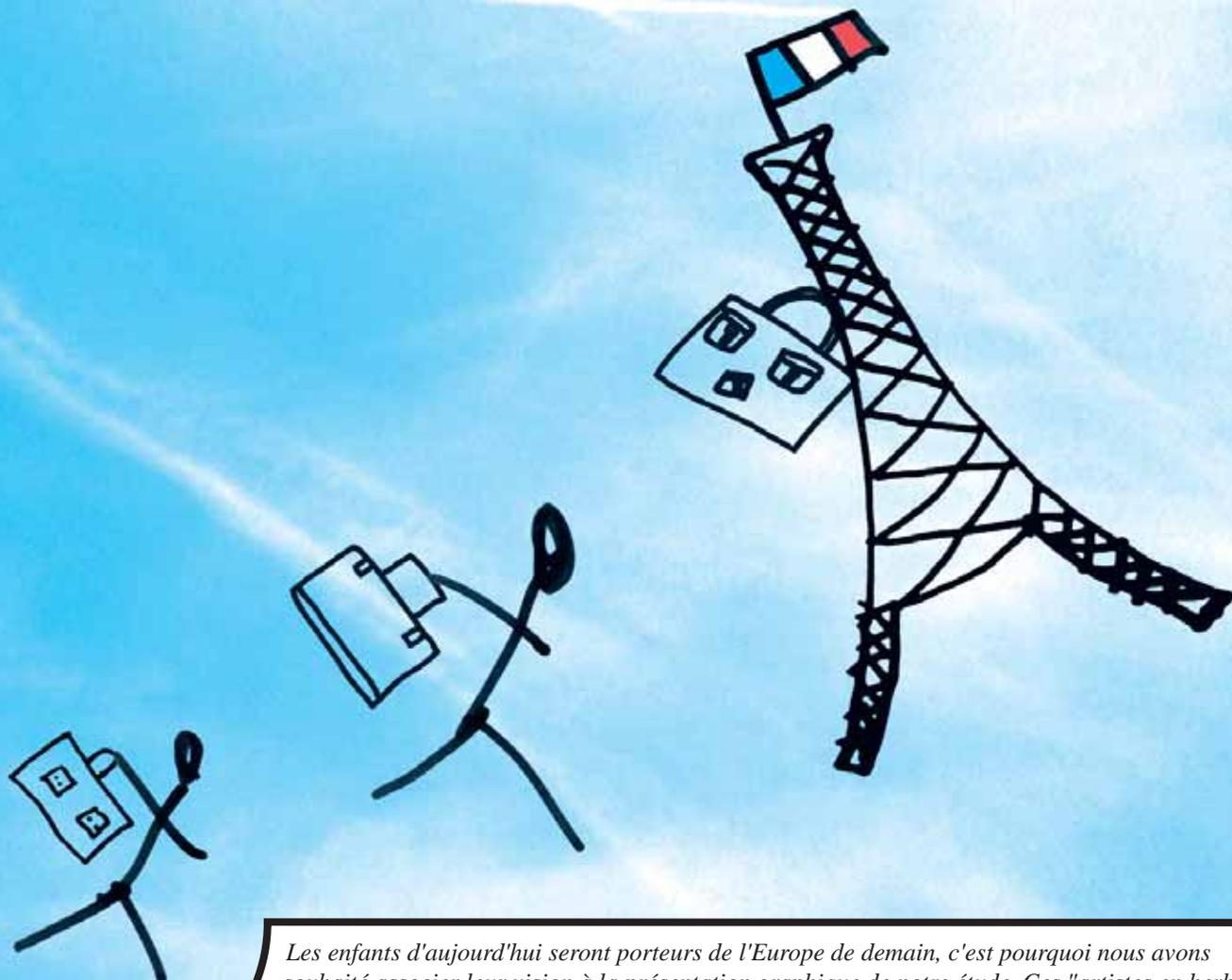


Le monde change... et la France ?

 **ERNST & YOUNG**

La Qualité par principe™





Les enfants d'aujourd'hui seront porteurs de l'Europe de demain, c'est pourquoi nous avons souhaité associer leur vision à la présentation graphique de notre étude. Ces "artistes en herbe" (ils ont entre 5 et 11 ans), enfants de collaborateurs d'Ernst & Young, ont traduit par le dessin leur perception de quelques uns des thèmes du Baromètre (ville, travail, nouvelles technologies, transports, énergies naturelles...).

Sommaire

Editorial	1
Points clefs	2
Méthodologie et sources	4
1 Implantations internationales 2006 : la France en panne d'énergie	6
2 Image : une attractivité d'ombre et de lumière	22
3 Perspectives : quand la France s'éveillera...	28



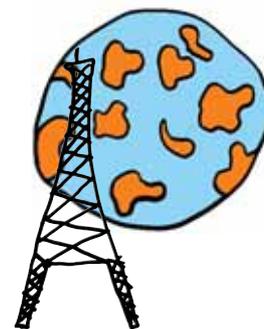
Points clefs

La réalité des implantations internationales 2006

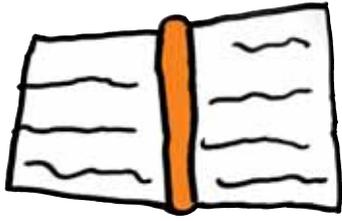
- ▶ **La France conserve en 2006 sa deuxième position** pour l'implantation d'investissements directs étrangers (IDE) en Europe (565 projets), derrière le Royaume-Uni, leader incontestable avec 686 projets et une croissance de 23%.
- ▶ **Une France peu dynamique dont le taux de croissance des IDE reçus sur son territoire n'est que de 5%** dans un environnement européen d'une vigueur sans précédent (+15%).
- ▶ **En termes de créations d'emploi** (20 509 recensés en 2006), le site France peine à suivre ses concurrents avec une moyenne de 53 emplois créés par projet* contre 101 au niveau européen, moyenne due à une forte part d'extensions d'implantations existantes (43% versus 29% en moyenne européenne).
- ▶ En progression continue depuis trois ans, les secteurs des **services aux entreprises** et des **logiciels** se disputent la plus grande part des investissements directs étrangers (25%) dans l'Hexagone, première place qu'occupait l'industrie automobile jusqu'en 2004.
- ▶ Avec 4 280 emplois créés en 2006, les investissements en **centres d'appels** représentent une moyenne de 153 créations d'emploi par projet*, loin devant les **fonctions industrielles**, plates-formes logistiques en tête (85 emplois en moyenne par implantation internationale).
- ▶ **Pour les fonctions stratégiques**, le Royaume-Uni, rival historique, distance nettement la France en accueillant deux fois plus de centres de Recherche & Développement (47 versus 24) et près de trois fois plus de centres de décisions (118 versus 44).
- ▶ Dans un contexte où **56% des IDE en France sont d'origine européenne**, le trio de tête des régions bénéficiaires (Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur) se maintient et totalise plus de la moitié des implantations internationales en 2006.

* Calcul établi sur la base des projets pour lesquels la donnée "créations d'emploi" est disponible.

Points de vue sur le site France : image... et stratégie d'attractivité



- ▶ L'aspect le plus frappant du Baromètre 2007 se résume dans la **perplexité des décideurs interrogés** : ils sont **64%** à estimer que **l'attractivité du site France ne s'est ni détériorée, ni améliorée** contre seulement 33% en 2006.
- ▶ Un **haut niveau technologique** (82% d'opinions favorables), **son système éducatif** (71%) et **son système de santé** (67%) sont les trois atouts du site France les plus appréciés des décideurs. En revanche, le niveau de croissance (47%), le modèle social (48%) et l'environnement juridique et fiscal des entreprises (53%) sont jugés comme des handicaps.
- ▶ Les investisseurs considèrent que la France est capable d'attirer des **activités innovantes** (70%), perception positive partagée également pour l'attraction d'entreprises (58%) et son corollaire, l'attraction de capitaux (54%). Le jugement s'infléchit (46% d'appréciations défavorables) sur la capacité du site France à attirer des **centres de décision**.
- ▶ Les décideurs confirment qu'ils voient la France face à de nouveaux concurrents : **Chine** et **Inde**, s'ajoutant aux compétiteurs historiques : **Etats-Unis, Allemagne** et **Royaume-Uni**.
- ▶ Accroissement de la perplexité des décideurs internationaux sur **les perspectives d'attractivité du site France : 42% d'indécis (contre 25% en 2006)**, mais parallèlement, forte diminution des pessimistes (15 points de moins en un an).
- ▶ **Stabilisation des intentions d'implantations pour 2007 et moindre volonté de "délocalisations"** : seulement 25% des entreprises auraient des projets d'implantation en France, le taux de "départ" est passé quant à lui de 36% en 2004 à 23% pour 2007.
- ▶ Les décideurs semblent avoir la perception d'une France qui aurait fait le constat des exigences vitales de la mondialisation sans avoir pour autant entrepris clairement le chantier des réformes nécessaires pour y répondre. Sont ainsi attendus un **assouplissement de l'environnement juridique et fiscal** des entreprises (52%), une stimulation de la croissance (37%), une réforme du modèle social (28%) ainsi qu'une promotion de l'esprit d'entreprise (27%) et des pratiques de développement durable (23%).



Méthodologie et sources

Une approche unique

Une double évaluation de l'image de la France et de la réalité de son attractivité

Le “Baromètre 2007 de l’Attractivité du site France” se fonde sur une double approche qui en fait un outil original d’observation et d’analyse :

- ▶ **la réalité des investissements** effectivement reçus par l’Europe et par la France, recensés par la base de données “Ernst & Young European Investment Monitor” (EIM) ;
- ▶ **les perceptions et attentes des investisseurs internationaux** vis-à-vis de l’Europe et de la France comme zones d’implantation potentielle : l’institut CSA a conduit cette enquête spécifique “Attractivité du site France 2007” en interrogeant par téléphone (système CATI – Computer Assisted Telephonic Interviews) du 7 au 19 mars 2007, 203 dirigeants d’entreprises internationales en six langues : allemand, anglais, espagnol, français, italien et néerlandais.

Un échantillon représentatif de la diversité des origines et des modèles économiques des investisseurs

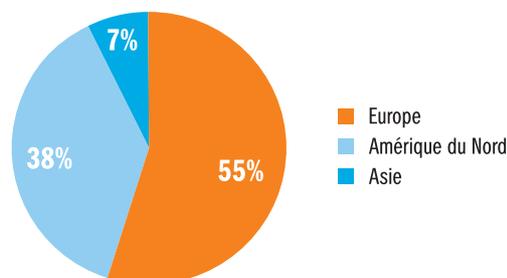
Le type d’analyse choisi implique la constitution de quotas qui prennent en compte à la fois la nationalité de l’entreprise et le pays d’interrogation de façon à rendre compte au plus près du profil des investisseurs internationaux en France. Aussi le poids de chaque nationalité d’entreprise au sein de l’échantillon final correspond-il à la part constatée de celle-ci dans l’ensemble des investissements étrangers réalisés sur le site France depuis 2000.

Chaque quota fondé sur la nationalité de l'entreprise a ensuite été divisé en deux ensembles égaux d'entreprises :

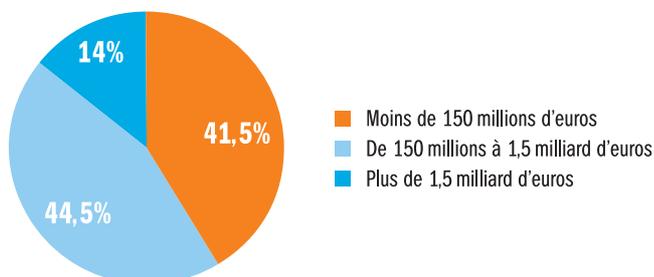
- ▶ une première moitié, correspondant à des filiales de groupes internationaux, a été interrogée sur son lieu d'implantation française ;
- ▶ la seconde moitié, correspondant à des maisons mères de groupes internationaux, l'a été dans son pays d'origine.

L'échantillon, très semblable à celui des précédents baromètres, comprend donc 38% d'entreprises nord-américaines (Etats-Unis et Canada) et 55% d'entreprises européennes, avec une forte proportion d'entreprises allemandes (14%), têtes de pont de l'investissement intra-européen en France, et 7% d'asiatiques.

Origine des entreprises interrogées



Taille des entreprises interrogées



La représentativité de l'échantillon - qui nous permet de recueillir les opinions de PME aussi bien que de multinationales et d'entreprises industrielles comme de services – garantit ainsi la diversité des situations et des stratégies internationales.

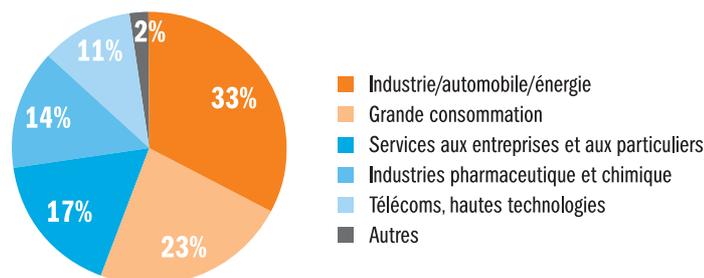
L'échantillon des 203 entreprises interrogées a été composé de façon à présenter les résultats sur la base de différents critères dont une répartition selon la taille du chiffre d'affaires qui correspond à ce qui suit :

- ▶ moins de 150 millions d'euros : 41,5% ;
- ▶ de 150 millions à 1,5 milliard d'euros : 44,5% ;
- ▶ plus de 1,5 milliard d'euros : 14%.

Regroupées en cinq grands secteurs d'activité, les entreprises interrogées offrent un reflet pertinent du tissu économique français :

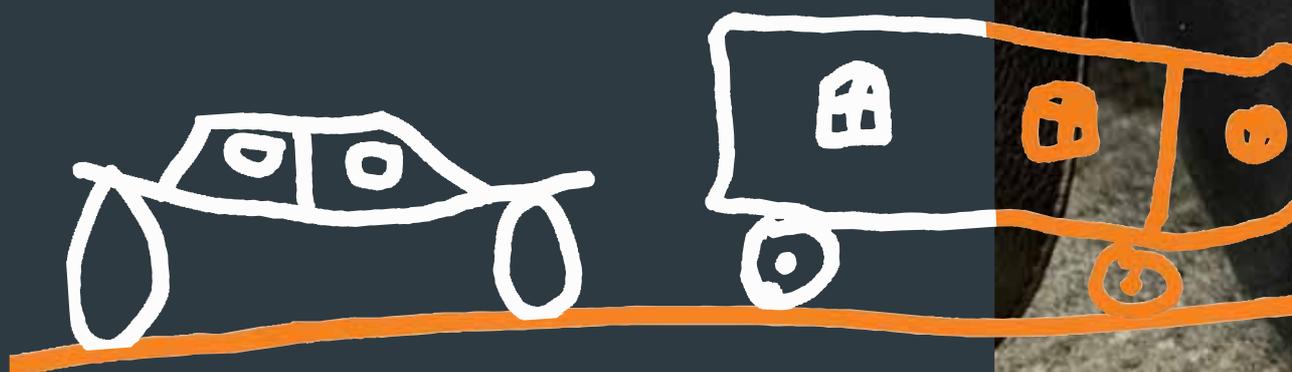
- ▶ services aux entreprises et aux particuliers ;
- ▶ industrie/automobile/énergie ;
- ▶ télécoms et hautes technologies ;
- ▶ grande consommation ;
- ▶ industries pharmaceutique et chimique.

Secteurs d'activité des entreprises interrogées



Implantations internationales 2006

la France en panne d'énergie



Le panorama de la réalité des implantations en Europe s'appuie sur la base de données "Ernst & Young European Investment Monitor" qui recense depuis 1997 les annonces d'implantations et d'extensions d'activités en Europe et permet des analyses détaillées sur le nombre d'emplois créés avec la moyenne par pays, par projet, par secteur ou par origine.

L'analyse détaillée du panorama européen figure dans le "Baromètre Ernst & Young 2007 de l'Attractivité européenne". Nous présentons ici une photographie centrée sur le site France.

Avant-propos méthodologique

Dans la mesure où la méthodologie diffère entre les recensements effectués par l'Agence Française des Investissements Internationaux (AFII) et Ernst & Young, il est important de rappeler les critères de qualification pour le "European Investment Monitor" (EIM).

Sont pris en compte dans la base de données EIM

Les projets d'investissements directs étrangers créant de nouveaux emplois dans le cadre de nouveaux investissements ou d'extensions de site tels que des unités de production, plates-formes

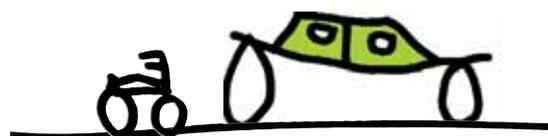
logistique, centres de back office, centres de service partagés, quartiers généraux, centres de R&D, bureaux de marketing et vente, etc.

Sont exclus de la base de données EIM

- Les fusions et acquisitions ne donnant pas lieu à de nouveaux emplois
- Les projets d'infrastructure (autoroutes, ponts, terminaux portuaires et aéroportuaires, réseaux de télécommunication)
- Les projets d'extraction (minerais, mines, hydrocarbures, gaz et carrières de sable, pierre et marbre)
- Les accords de partenariat et exploitations sous licence
- Les structures de détail, magasins, services à la personne, grande distribution
- Les hôtels et les parcs de loisirs
- Les investissements de types financiers tels que les prises de capital par des fonds de pension
- Les investissements visant à remplacer l'outillage usagé, qui ne créent pas de nouveaux emplois
- Les organisations non gouvernementales et organismes publics
- Les pérennisations et tous projets d'investissement entraînant la sauvegarde d'emplois, sans en créer de nouveaux

Projets pris en compte par l'AFII, mais non pris en compte par EIM

- Les pérennisations et tous les projets d'investissement entraînant la sauvegarde d'emplois, sans en créer de nouveaux
- Les acquisitions (créatrices ou non de nouveaux emplois) seulement dans le cadre d'un rachat de société faisant face à des difficultés financières pouvant entraîner une fermeture définitive (sauvegarde des emplois)
- Les projets liés à la grande distribution, lorsqu'ils créent plus de 50 nouveaux emplois
- Les activités d'extraction



1.1 Une croissance française sans éclat dans une Europe particulièrement dynamique

Distancée par le Royaume-Uni en nombre d'implantations, la France reste un site recherché

Top 10 européen des pays d'accueil des implantations internationales
(par nombre de projets - 2005/2006)

Classement	Pays d'accueil	Nombre de projets 2006	Part de marché 2006 (%)	Nombre de projets 2005	Evolution du nombre de projets 2005/2006
1	Royaume-Uni	686	19,4%	559	+22,7%
2	France	565	16,0%	538	+5,0%
3	Allemagne	286	8,1%	182	+57,1%
4	Espagne	212	6,0%	147	+44,2%
5	Belgique	185	5,2%	179	+3,4%
6	Pologne	152	4,3%	180	-15,6%
7	Roumanie	140	4,0%	86	+62,8%
8	Suisse	136	3,9%	93	+46,2%
9	République tchèque	113	3,2%	116	-2,6%
9	Suède	113	3,2%	95	+18,9%
	Autres	943	26,7%	890	+6,0%
	Total	3 531	100%	3 065	+15,2%

La France conserve sa deuxième position pour l'implantation d'investissements étrangers derrière le Royaume-Uni (686), leader incontestable qui accentue son avance. Avec 565 implantations internationales réalisées sur son territoire en 2006, la France parvient à tenir à distance ses poursuivants immédiats : en troisième position l'Allemagne qui, malgré une progression remarquable, accueille nettement moins de projets (286).

Le Royaume-Uni et la France distancent leurs concurrents, en attirant au total 1 251 implantations, soit plus du tiers des 3 531 investissements reçus en Europe. Mais, au-delà de l'Allemagne, certains pays d'Europe occidentale, tels l'Espagne et la Belgique enregistrent une performance remarquable malgré leur taille et viennent compléter le Top cinq.

La Suisse (+46,2%) et la Suède (+18,9%) affichent également une belle progression. En revanche, à l'exception notable de la Roumanie (+62,8%), l'Europe centrale et orientale connaît une moindre croissance, la Russie et la Hongrie sortant même du Top dix européen.

La photographie de fin 2006 indique un site France de plus en plus concurrencé. Alors que depuis 2003 la France enregistrait une progression régulière de sa part de marché, son taux de croissance (+5%) est en net retrait par rapport à un environnement européen qui se comporte avec une vigueur sans précédent (+15%).

En créations d'emploi, le site France peine à suivre ses concurrents qui accueillent de plus grandes unités

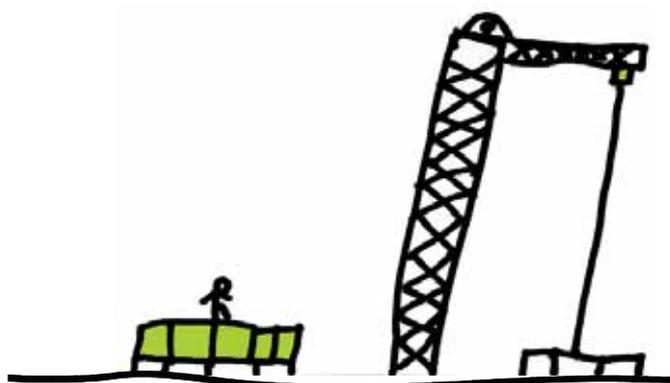
Chaque implantation internationale dans l'Hexagone ne crée en moyenne que 53 emplois alors que celle-ci est de 101 au niveau européen. Le site France reste ainsi en dernière position du classement des dix premiers pays d'accueil par créations d'emploi en 2006 pour la moyenne obtenue par projet, alors que la Pologne atteint une moyenne de 324 et la Slovaquie de 436.

Le site France maintient pourtant en 2006 sa troisième place en Europe du point de vue du nombre total d'emplois créés par les investissements directs étrangers (IDE) (20 509 sur les projets pour lesquels l'information a été communiquée par les investisseurs), grâce à un nombre important d'implantations dont le profil est parfois modeste. Ainsi, bien que la part de marché européenne de la France s'élève à 16% en nombre de projets, elle n'est plus que de 9,7% en nombre d'emplois.

Top 10 européen des pays d'accueil des implantations internationales (par créations d'emploi - 2005/2006)

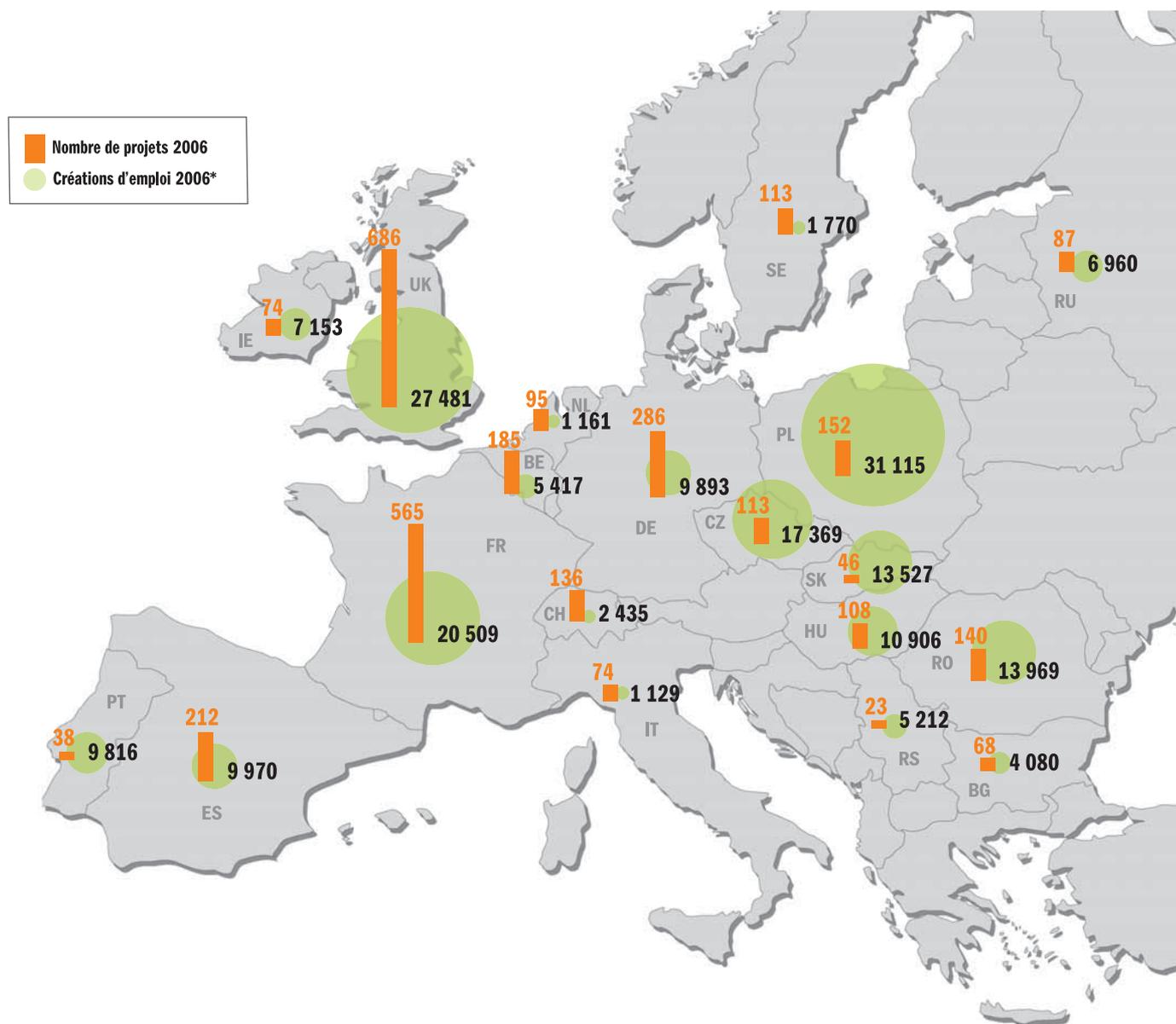
Classement	Pays d'accueil	Créations d'emploi 2006*	Part de marché 2006 (%)	Créations d'emploi 2005*	Moyenne des créations d'emploi par projet 2006*
1	Pologne	31 115	14,7%	28 875	324
2	Royaume-Uni	27 481	13,0%	27 618	60
3	France	20 509	9,7%	20 715	53
4	République tchèque	17 369	8,2%	16 836	214
5	Roumanie	13 969	6,6%	14 495	191
6	Slovaquie	13 527	6,4%	10 850	436
7	Hongrie	10 906	5,2%	11 494	151
8	Espagne	9 970	4,7%	7 384	87
9	Allemagne	9 893	4,7%	8 964	70
10	Portugal	9 816	4,6%	2 358	491
	Autres	46 818	22,1%	45 601	76
	Total	211 373	100%	195 190	101

* Basé sur les projets pour lesquels la donnée "créations d'emploi" est disponible



Investissements et créations d'emploi dans les principaux pays européens en 2006

(nombre de projets et total des créations d'emploi)



* Calcul établi sur la base des projets pour lesquels l'information est disponible.

Au contraire de ses concurrents européens, le site France accueille plus de projets d'extension que de créations ex nihilo (*greenfield*)

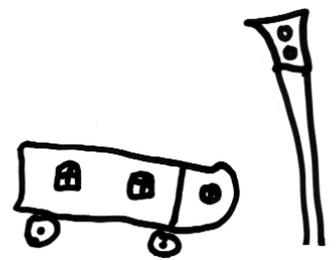
La faible part de nouvelles implantations (57% de “greenfield” contre 71% en moyenne européenne) et l'importance des extensions d'implantations existantes (43% contre 29%) peut fournir une part d'explication au faible nombre d'emplois créés par projet.

Dans une Europe occidentale où seule la Belgique suit son exemple, le site France affiche une répartition éloignée de celles du Royaume-Uni, de l'Allemagne ou de l'Espagne (trois quarts pour les implantations nouvelles et un quart pour les extensions).

Répartition entre nouveaux projets et projets d'extension par pays - 2006

Classement	Pays	Nouveaux projets (ex nihilo) (%)	Projets d'extension (%)
1	Royaume-Uni	72%	28%
2	France	57%	43%
3	Allemagne	75%	25%
4	Espagne	74%	26%
5	Belgique	55%	45%
6	Pologne	75%	25%
7	Roumanie	78%	22%
8	Suisse	85%	15%
9	République tchèque	72%	28%
10	Suède	83%	17%
11	Hongrie	52%	48%
12	Pays-Bas	83%	17%
13	Russie	86%	14%
14	Irlande	62%	38%
15	Italie	81%	19%
	Moyenne européenne	71%	29%

En revanche, si l'on est tenté de donner une interprétation positive en évoquant une fidélisation des investisseurs, le constat place le site France dans une situation de moindre renouvellement de son tissu économique par les implantations internationales, véritable moteur du développement.



Répartition sectorielle : une France généraliste

L'année 2006 confirme la place des secteurs tertiaires. Après une progression continue depuis trois ans, les secteurs des services aux entreprises et des logiciels se disputent la plus grande part des investissements directs étrangers (respectivement 74 et 72 projets, principalement en marketing et ventes) reléguant l'**industrie automobile** en cinquième position alors qu'elle était encore leader en 2004 avec 55 implantations internationales.

Le site France reste toutefois attractif pour les **équipements industriels** qui, avec 58 projets, offrent plus de 2 000 créations d'emploi. Il est en deuxième position malgré un taux par projet assez faible (46), mais bien loin devant le secteur du **logiciel** qui, deuxième en nombre de projets reçus, n'apparaît plus qu'en septième position dans le classement par créations d'emploi (seulement 24 créations par projet en moyenne).

Top 10 des secteurs d'investissement en France

(par nombre de projets - 2006)

Classement	Secteurs	Nombre de projets 2006	Part de marché 2006	Evolution du nombre de projets 2005/2006
1	Services aux entreprises	74	13,1%	+15,6%
2	Logiciels	72	12,7%	+12,5%
3	Équipements industriels	58	10,3%	+56,8%
4	Électronique	36	6,4%	-23,4%
5	Automobile	28	5,0%	-30,0%
6	Services de transport	24	4,2%	-31,4%
7	Chimie	19	3,4%	-24,0%
8	Fabrication de métaux	18	3,2%	+20,0%
9	Électricité	17	3,0%	+70,0%
9	Industrie pharmaceutique	17	3,0%	+21,4%
9	Plasturgie	17	3,0%	-26,1%
	Autres	185	32,7%	-3,1%
	Total	565	100%	+5%

Le secteur de l'**électronique**, avec seulement **36 projets** ne confirme pas la remontée opérée en 2005. Il perd sa troisième place ainsi que 2,3% de part de marché. Le **secteur agro-alimentaire** connaît lui-aussi une baisse significative du nombre d'investissements entre 2005 et 2006, ceux-ci passant de 26 à 15 projets.

En termes d'emplois, on peut enfin souligner la performance du **secteur des télécommunications** qui, avec 11 projets, a contribué à la création de près de 1 000 emplois, essentiellement dans des centres d'appels.

Top 10 des secteurs d'investissement en France
(par créations d'emploi - 2006)

Classement	Secteurs	Créations d'emploi 2006*	Part de marché 2006* (%)	Moyenne des créations d'emploi par projet 2006*
1	Services aux entreprises	3 647	17,8%	78
2	Equipements industriels	2 058	10,0%	46
3	Automobile	1 612	7,9%	70
4	Electronique	1 305	6,4%	50
5	Services de transport	1 143	5,6%	64
6	Télécommunications	971	4,7%	108
7	Logiciels	944	4,6%	24
8	Equipements de transport	911	4,4%	83
9	Industrie pharmaceutique	878	4,3%	88
10	Electricité	707	3,4%	59
	Autres	6 333	30,9%	
	Total	20 509	100%	

* Basé sur les projets pour lesquels la donnée "créations d'emploi" est disponible

1.2 La bataille des implantations à valeur ajoutée

La France maintient un équilibre entre fonctions tertiaires et fonctions industrielles

Répartition entre fonctions industrielles et tertiaires par pays
(par nombre de projets - 2006)

Classement	Pays	Fonctions industrielles* (%)	Fonctions tertiaires** (%)
1	Royaume-Uni	23%	77%
2	France	42%	58%
3	Allemagne	38%	62%
4	Espagne	41%	59%
5	Belgique	54%	46%
6	Pologne	65%	35%
7	Roumanie	59%	41%
8	Suisse	18%	82%
9	République tchèque	62%	38%
10	Suède	12%	88%
11	Hongrie	64%	36%
12	Pays-Bas	37%	63%
13	Russie	62%	38%
14	Irlande	20%	80%
15	Italie	23%	77%
	Moyenne européenne	40%	60%

* Fonctions industrielles : unités de production, logistique

** Fonctions tertiaires : centres d'appels, marketing et vente, centres de services partagés, recherche et développement, sièges sociaux

Le site France accueille en 2006 encore 42% d'investissements directs étrangers dans des fonctions industrielles, ceux-ci étant néanmoins constitués à 70% d'extensions d'implantations existantes.

Dans le panorama des économies d'Europe occidentale où domine désormais la part des investissements dans le domaine des services, le site France fait figure d'exception : Royaume-Uni (77%), Allemagne (62%), Suède (88%) ou Irlande (80%). Inversement, les pays de la zone centrale et orientale sont plutôt recherchés pour des investissements de type industriel, environ 60% d'unités de production et d'activités logistiques pour les cinq pays les plus attractifs : la Pologne, la Roumanie, la République tchèque, la Hongrie et la Russie.

Nombreuses implantations commerciales, moins créatrices d'emploi

Sur 329 implantations tertiaires, le site France accueille **225 implantations de bureaux de marketing & vente, soit 40%** de l'ensemble des investissements en 2006. Ce résultat – signe de l'importance du marché français et en cohérence avec la tendance européenne – s'accompagne cependant d'une très faible moyenne de créations d'emploi pour ce type de projet (16).

A part les **centres d'appels** – qui représentent 21% des emplois pour seulement 5% des projets – la majorité des implantations tertiaires accueillies sur le site France sont faiblement pourvoyeuses d'emploi (43 en moyenne contre 64 pour les fonctions industrielles).

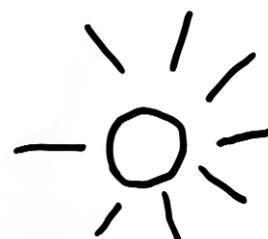
Même si le site France n'enregistre que 24 implantations de centres de R&D, il faut signaler la bonne performance obtenue en matière de créations d'emploi (avec une moyenne de 65, soit un chiffre supérieur à celui des fonctions industrielles).

Répartition par fonction des projets et des emplois créés

(par nombre de projets et créations d'emploi - 2006)

Fonction	Nombre de projets 2006	Part de marché projets 2006 (%)	Créations d'emploi 2006	Part de marché emplois 2006*	Moyenne de créations d'emploi par projet*
Unités de production	166	29,4%	7 901	38,5%	60
Centres logistiques	45	8,0%	2 298	11,2%	85
Autres fonctions industrielles	25	4,4%	996	4,9%	62
Sous-total fonctions industrielles	236	41,8%	11 195	54,6%	64
Agences marketing & vente	225	39,8%	2 114	10,3%	16
Centres de décision	44	7,8%	1 426	7,0%	48
Centres de relation clients	29	5,1%	4 280	20,9%	153
Centres de R&D	24	4,2%	1 367	6,7%	65
Centres de services partagés	2	0,4%	70	0,3%	35
Autres fonctions tertiaires	5	0,9%	54	0,3%	27
Sous-total fonctions tertiaires	329	58,2%	9 314	45,4%	43
Total	565	100%	20 509	100%	53

* Basé sur les projets pour lesquels la donnée "créations d'emploi" est disponible.

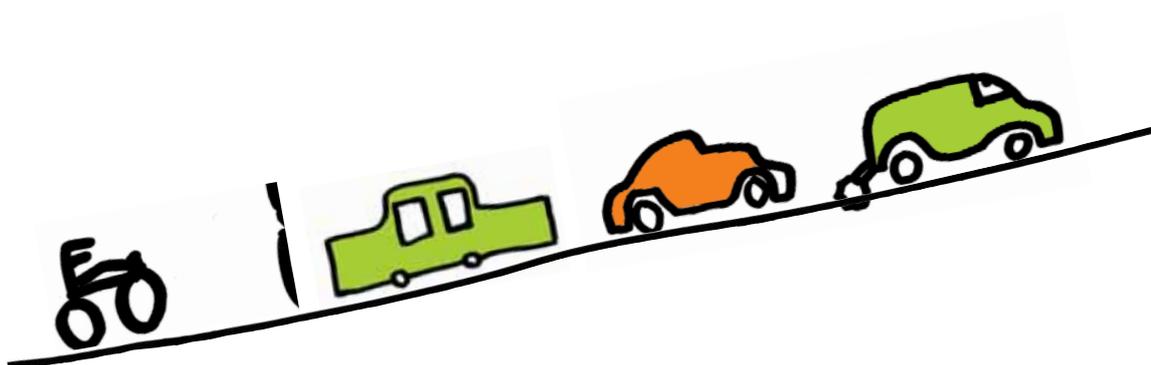
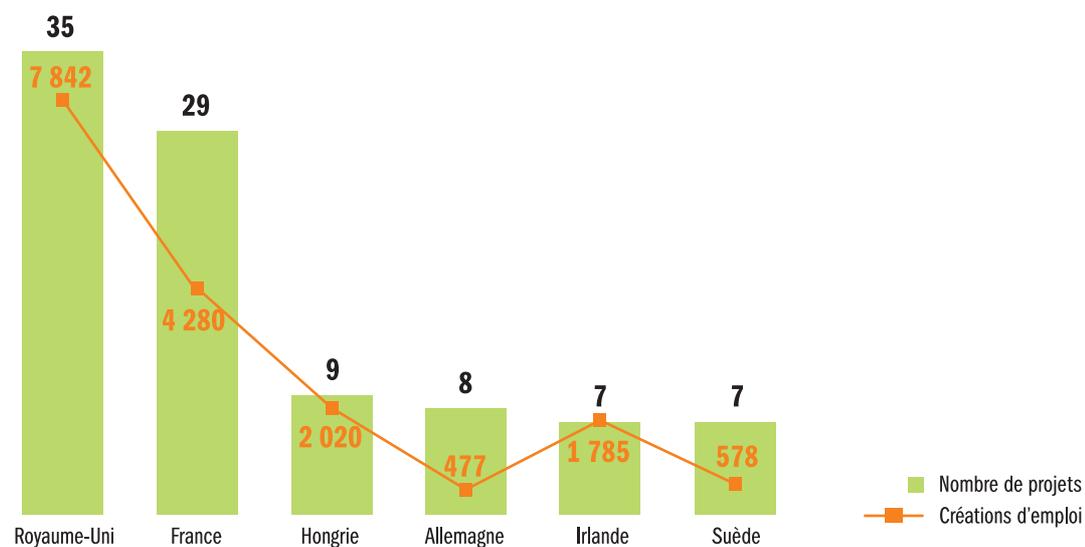


Centres d'appels : le site France en deuxième position

Dans un secteur qui connaît une forte croissance au niveau européen (+41% d'implantations en 2006), le Royaume-Uni et la France exercent une véritable domination tant en nombre d'implantations obtenues – respectivement 35 et 29 – qu'en nombre d'emplois créés (7 842 et 4 280). Le nombre total d'emplois générés par cette activité en Europe est supérieur à 23 000 et les autres principaux bénéficiaires sont la Hongrie, l'Allemagne, l'Irlande et la Suède.

Le plus important apport d'effectifs en France provient des centres de relation client, la moyenne par projet étant de 153 (dans un total de 4 280 créations), loin devant les fonctions industrielles (les plates-formes logistiques créent 85 emplois en moyenne par implantation internationale). Ces fonctions, souvent jugées à faible valeur ajoutée, sont pourtant d'excellents moteurs pour stimuler l'emploi dans les territoires.

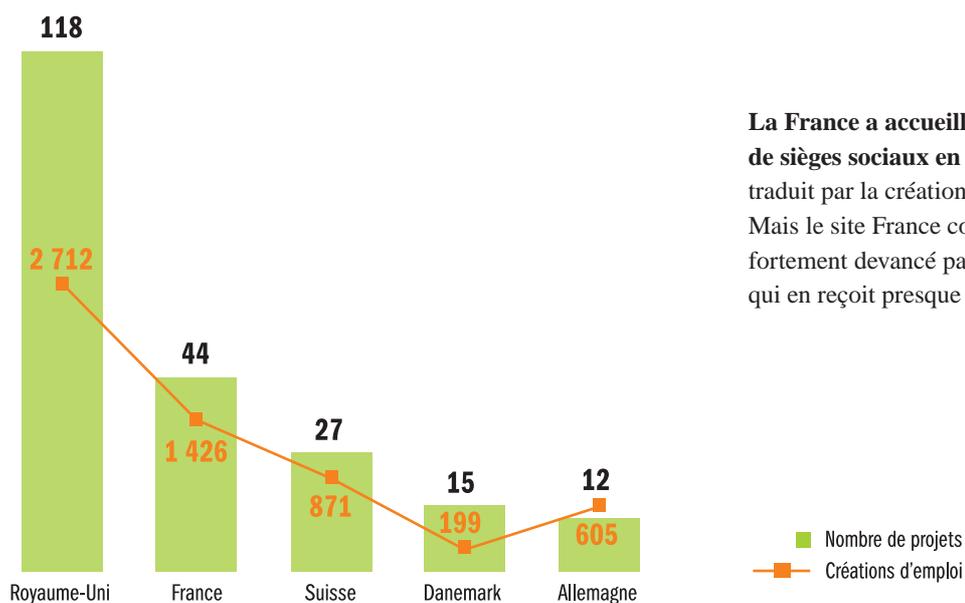
Top 6 des pays destinataires des centres d'appels en 2006
(en nombre de projets)



Centres de décision : le site France est largement devancé par le Royaume-Uni

Top 5 des pays destinataires des sièges sociaux en 2006

(en nombre de projets)



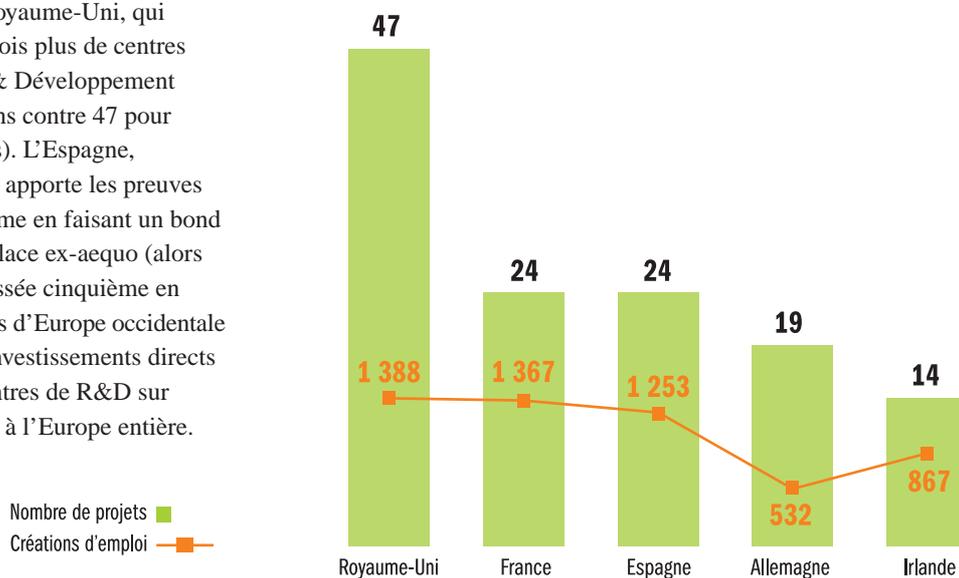
La France a accueilli 44 implantations de sièges sociaux en 2006, ce qui s'est traduit par la création de 1 426 emplois. Mais le site France continue d'être fortement devancé par le Royaume-Uni, qui en reçoit presque trois fois plus (118).

Concurrence intra-européenne forte pour les centres de R&D

Espagne, Allemagne et Irlande se rapprochent de la France, déjà nettement distancée par son rival historique, le Royaume-Uni, qui accueille deux fois plus de centres de Recherche & Développement (24 implantations contre 47 pour les Britanniques). L'Espagne, une fois encore, apporte les preuves de son dynamisme en faisant un bond à la deuxième place ex-aequo (alors qu'elle était classée cinquième en 2005). Cinq pays d'Europe occidentale cumulent 128 investissements directs étrangers en centres de R&D sur les 220 destinés à l'Europe entière.

Top 5 des pays destinataires des centres de R&D en 2006

(en nombre de projets)



Attractivité confirmée de la France... et des pays d'Europe occidentale pour les unités de production

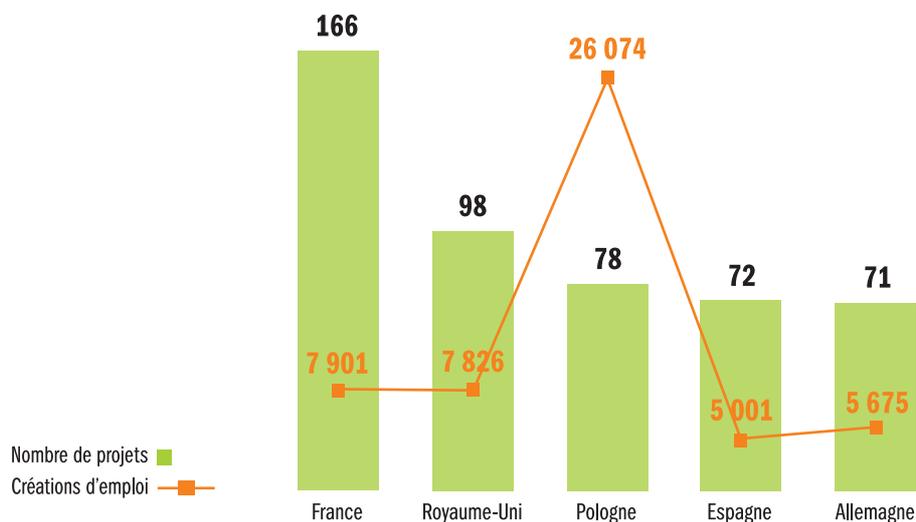
En 2006, le site France se détache assez nettement de ses rivaux et reste la première destination européenne pour les implantations d'unités de production (166 projets) devant le Royaume-Uni (98 projets) auquel la Pologne a cédé sa deuxième place (78 projets). Fait intéressant, on observe que quatre pays d'Europe occidentale figurent au Top cinq, l'Espagne et l'Allemagne ayant pris la place de la Hongrie et de la République tchèque sur ce podium.

Contrairement à une opinion courante, affectée par les annonces de délocalisations, le site France continue à accueillir – beaucoup plus que ses voisins d'Europe occidentale – des unités de production.

Ce maintien d'une attractivité – relative – pour les activités industrielles est largement explicable par la base industrielle installée et la taille incomparablement supérieure des marchés accessibles.

Ce résultat est évidemment à nuancer en matière d'emplois car ces projets, avant tout des extensions de sites existants, sont de ce fait beaucoup moins créateurs d'emploi (7 901 emplois recensés en 2006 dans l'Hexagone) que ne le sont les importantes unités de production qui voient le jour en Pologne (26 074 emplois en 2006 dont près de 14 000 en seulement 7 projets).

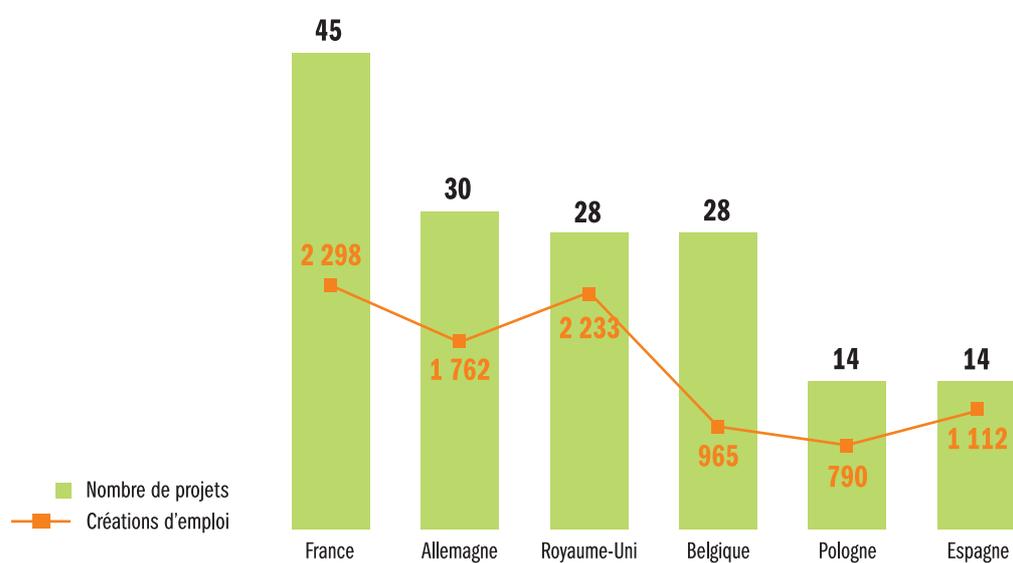
Top 5 des pays destinataires des unités de production en 2006
(en nombre de projets)



Leadership pour les activités logistiques

Outre sa première place pour les unités de production, le site France conserve également son rang de leader dans les activités de logistique avec 45 projets obtenus contre respectivement 30 et 28 à l'Allemagne et au Royaume-Uni.

Top 6 des pays destinataires des activités de logistique en 2006
(en nombre de projets)



1.3 IDE : origines et destinations

Les investisseurs européens forment la majorité des “clients” du site France

Loin derrière le Royaume-Uni, la France reste la deuxième destination des investissements américains sur le Vieux continent. Pour autant, dans un contexte où ils reconsidèrent à la hausse leurs investissements en Europe, les investisseurs américains sont en retrait de 5,3%, passant de 152 à 144 projets pour 2006.

Au total, les investissements initiés par des entreprises d'origine européenne représentent 56% des investissements directs étrangers en France.

L'Allemagne (14,3%) et le Royaume-Uni (9,9%) se situent aux premiers rangs des pays européens investisseurs dans l'Hexagone.

On note par ailleurs que, malgré leur puissance nouvelle, aucun des pays émergents (notamment les BRIC) n'apparaît encore dans ce classement.

En 2006, on dénombre pour le site France seulement cinq implantations en provenance de la Chine et quatre en provenance de l'Inde, alors que, sur la même période, le Royaume-Uni, recevait 19 projets chinois et 46 indiens (ce qui représente pour ces derniers une croissance de 50% en un an).

Top 10 des pays investisseurs en France (par nombre de projets - 2005/2006)

Classement	Pays d'origine	Nombre de projets 2006	Part de marché 2006 (%)	Evolution du nombre de projets 2005/2006
1	Etats-Unis	144	25,5%	-5,3%
2	Allemagne	81	14,3%	-12,9%
3	Royaume-Uni	56	9,9%	+19,1%
4	Japon	29	5,1%	+20,8%
5	Belgique	26	4,6%	+13,0%
5	Pays-Bas	26	4,6%	+4,0%
7	Suisse	24	4,2%	+41,2%
8	Italie	19	3,4%	-17,4%
8	Suède	19	3,4%	0,0%
10	Canada	18	3,2%	+38,5%
10	Espagne	18	3,2%	+50,0%

Une répartition diversifiée des IDE sur l'ensemble du territoire français

Le trio de tête des régions d'accueil d'implantations internationales (Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur) affiche des résultats inchangés.

L'Ile-de-France reste stable avec 192 projets constitués à plus de 85% d'investissements tertiaires, en provenance pour moitié des Etats-Unis et du Royaume-Uni. Avec 70 investissements internationaux accueillis en 2006, la région **Rhône-Alpes** perd 10 projets par rapport à 2005, son profil d'investissements est proche de la moyenne nationale (40% industriels et 60% tertiaires).

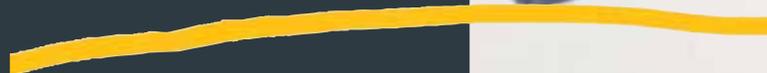
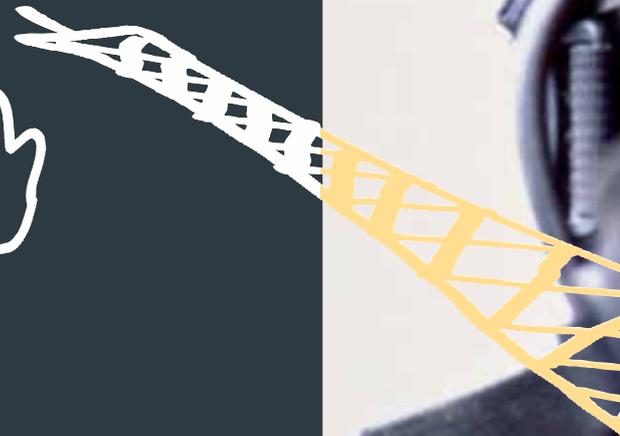
Constatation assez semblable pour la région **Provence-Alpes-Côte d'Azur** qui se situe au même niveau de part de marché que l'année précédente (37 projets en 2006).

Le Top cinq des régions est complété par l'**Alsace** (33 projets, +10% de croissance) et la **Lorraine** (27 projets, +35%) qui ont montré plus de dynamisme que le trio de tête. La proximité avec l'Allemagne a joué un rôle important dans cette évolution, les investisseurs d'Outre-Rhin représentant respectivement 33% et 44% de l'ensemble des projets dans ces deux régions frontalières.



Image

*une attractivité d'ombre
et de lumière*



Au-delà de la réalité chiffrée des implantations étrangères réalisées sur le territoire français en 2006 et de la comparaison avec celles accueillies par ses concurrents européens, Ernst & Young a demandé à 203 décideurs internationaux de s'exprimer sur leur perception de l'attractivité du site France.

2.1 Perplexité sur la situation d'attractivité de la France

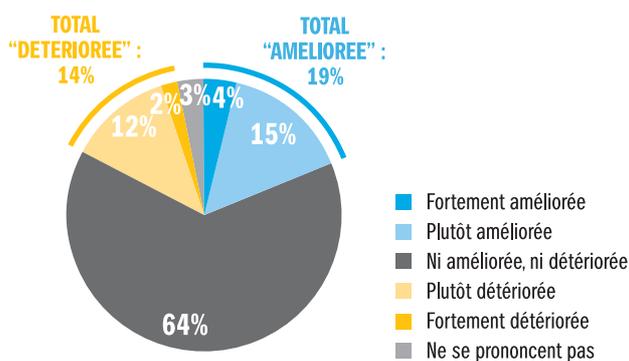
Le résultat le plus frappant du Baromètre 2007 réside dans cette expression d'une incertitude de la part d'un grand nombre de décideurs interrogés : ils ne parviennent pas à porter un jugement clair sur la dynamique de l'attractivité de la France, de 33% en 2006, la catégorie des indécis passe à 64% en 2007.

Dans une lecture positive, on est amené à noter que 83% des décideurs ne perçoivent pas de détérioration de l'attractivité du site France, ce qui témoigne d'une progression avantageuse par rapport au score de 2006 (69%).

A l'inverse, il peut également être énoncé que 78% n'en voient pas l'amélioration.

Chez ces décideurs internationaux – perplexes face à la présence de “fondamentaux” porteurs – **on perçoit une réserve de confiance... mais assortie d'une excessive prudence** : en 2007, 19% seulement voient l'attractivité du site France s'améliorer contre 36% en 2005.

Perception de l'évolution de l'attractivité du site France en 2006



Rappel 2006 :
 Total "Améliorée" : 36%
 Total "Détériorée" : 30%
 Ni l'un, ni l'autre : 33%

Le comparatif avec les enquêtes conduites par nos voisins européens est particulièrement intéressant. Interrogés dans le cadre du “Baromètre de l'Attractivité de l'Allemagne”, les investisseurs sont 39% à juger que l'attractivité de l'Allemagne s'est à nouveau améliorée en 2006 après une année 2005 déjà positive (42%). Elle semble récolter auprès des investisseurs les fruits des réformes économiques structurelles engagées depuis 2003.

A l'inverse et dans le même temps, l'Italie affiche des taux de perception proches de ceux de la France avec une large part d'investisseurs (70%) qui ne notent ni amélioration ni détérioration de son attractivité.



Une qualité reconnue, mais un manque inquiétant de compétitivité dans le cadre d'une économie mondialisée

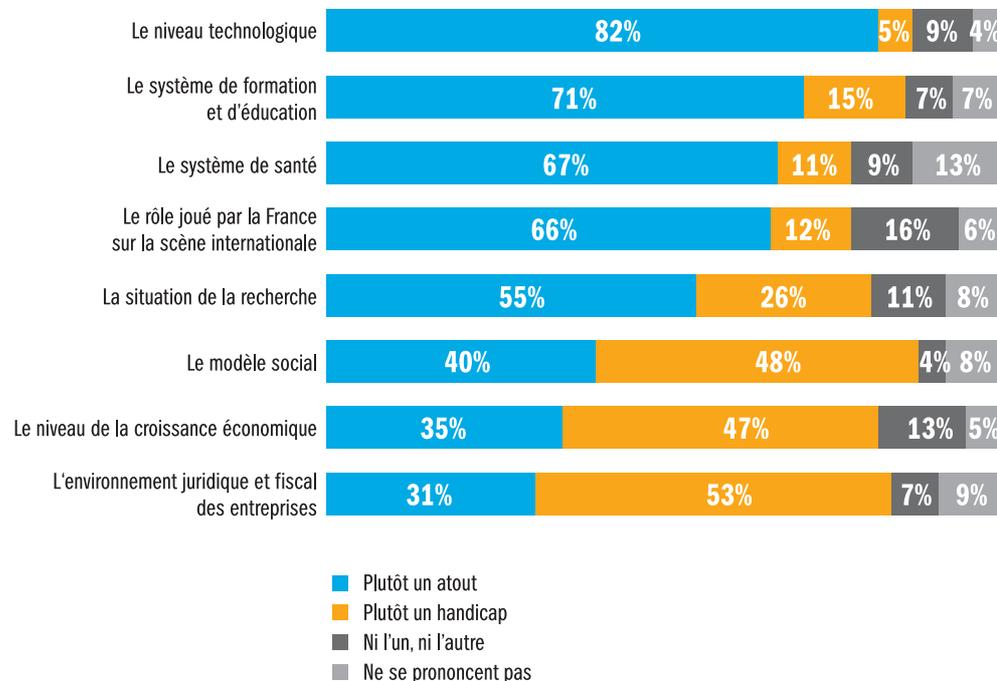
Le premier atout reconnu au site France réside dans son niveau technologique qui remporte 82% de suffrages positifs, loin devant les autres avantages proposés à l'échantillon des décideurs interrogés dans le cadre du Baromètre 2007. Avec un niveau comparable de jugements positifs (entre 66% et 71%), les décideurs plébiscitent trois axes historiques du modèle français : son système de formation et d'éducation, son système de santé et son rayonnement international.

L'appréciation est plus partagée sur la situation de la recherche : seulement 55% d'avis favorables à mettre en parallèle avec les 26% de jugements négatifs.

Enfin, le Baromètre 2007 confirme une nouvelle fois les handicaps majeurs du site France en matière d'attractivité. Les décideurs désignent clairement trois composantes du site France, d'autant plus graves qu'elles ont une incidence directe sur l'environnement d'affaires :

- le niveau de sa croissance (47% des décideurs l'évaluent comme un handicap) ;
- son modèle social (48%) ;
- l'environnement juridique et fiscal des entreprises (53%)

Atouts et handicaps du site France pour son attractivité



2.2 Pronostic réservé

La comparaison simultanée des tableaux relatifs à la perception des décideurs internationaux sur les atouts et les points faibles du site France révèle une absence d'enthousiasme particulier pour ses points forts mais la réaction à l'évocation de ses handicaps s'adoucit.

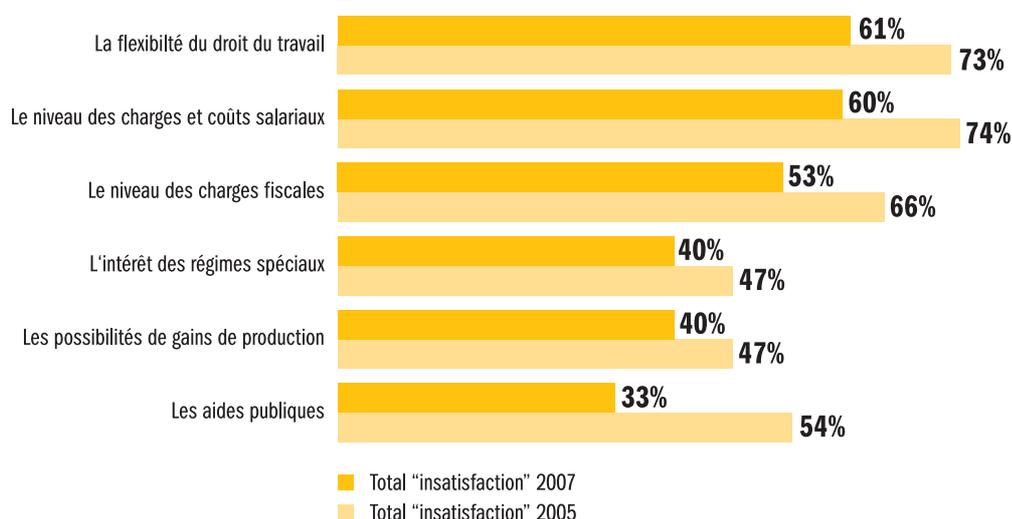
Atténuation des handicaps majeurs

La flexibilité du droit du travail reste en tête des difficultés que le site France oppose aux investisseurs, d'autant plus que ce point névralgique est indissociable du niveau des charges fiscales et de celui des charges et coûts salariaux. Malgré une évolution positive, ces trois items – qui ont une incidence forte sur "l'attractivité en termes de créations d'emploi" – sont jugés insatisfaisants à plus de 50%. Les conséquences chiffrées sont apparues dans la précédente partie, fondée sur les données du "Ernst & Young European Investment Monitor" (EIM).

Ces résultats mettent en lumière la très faible capacité du site France à **transformer "une réelle attractivité de projets" en emplois**.

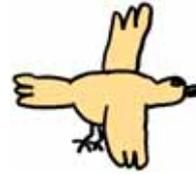
Toutefois, serait-ce l'effet de **quelques mesures d'assouplissement** prises dans les dernières années, le critère des aides publiques qui comptait 54% d'insatisfaits en 2005 passe à 33% en 2006 ou bien **l'effet d'un gain de clarté** puisque l'on observe que le critère de la stabilité de l'environnement et du climat social n'enregistre plus en 2006 que 27% d'insatisfaits contre 40% en 2005 ?

Evolution 2005-2007 de l'insatisfaction vis-à-vis des handicaps du site France



Si l'on se réfère aux résultats observés en 2007 pour l'Allemagne, on s'aperçoit également que l'insatisfaction forte, exprimée sur des handicaps identiques à ceux du site France, tout en restant à un niveau élevé, diminue de façon significative. Aussi, alors qu'en 2005 l'Allemagne affichait sur de nombreux critères d'attractivité des taux

d'insatisfaction égaux ou supérieurs à ceux de la France, ceux-ci ont-ils fortement chuté : niveau des charges et coûts salariaux (68% d'insatisfaits en 2007, -10 points), niveau des charges fiscales (51% d'insatisfaits, -12 points), possibilités de gains de productivité (37% d'insatisfaits, -13 points), etc.

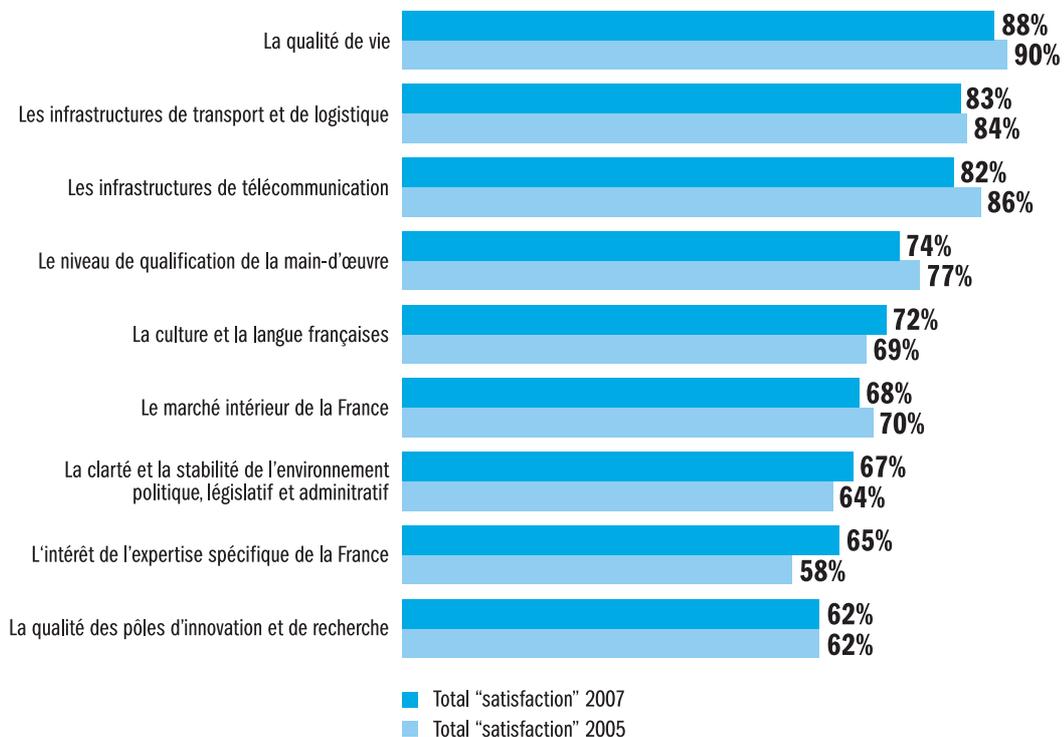


Stabilité des atouts du site France

Si les décideurs internationaux continuent à plébisciter la qualité de vie (88%) en France, ils expriment une confiance moins grande dans le niveau de qualification de sa main-d'œuvre (74%), recul léger mais préoccupant s'il devait persister dans la mesure où il se cumule avec les trois handicaps forts relatifs à l'emploi.

Plus menaçant encore, le jugement des décideurs internationaux sur la qualité des pôles d'innovation et de recherche (62%), item pour lequel ils ne décèlent ni évolution sensible ni dynamisme particulier alors que les ressorts de l'économie mondialisée reposent précisément sur la capacité d'innovation des territoires.

Evolution 2005-2007 de la satisfaction vis-à-vis des atouts du site France



Diversité des points de vue selon l'origine et le secteur d'activité des investisseurs

Le marché intérieur de la France est fort bien apprécié par 82% des investisseurs du domaine de la **grande consommation** (qui, en revanche, ne sont que 18% à s'estimer satisfaits de la flexibilité du droit du travail) ainsi que par 68% du secteur de **l'automobile** et 60% des **services aux entreprises** et aux particuliers.

Les **entreprises américaines**, si elles ne se félicitent qu'à 43% de la proximité avec les investisseurs français, sont satisfaites, pour plus des trois quarts, des infrastructures en général, de la culture et de la langue (plus ou moins 10 points en deçà de la perception positive des entreprises européennes). Les entreprises européennes sont enfin plus nombreuses (68%) que les entreprises américaines (50%) à apprécier la qualité des pôles d'innovation et de recherche.

Perspectives

quand la France s'éveillera...



Les 203 décideurs internationaux de notre échantillon ont été invités d'une part, à considérer le niveau d'attractivité de la France, d'autre part à citer ses concurrents directs. Ils se sont appuyés sur six éléments caractérisant la vitalité d'un pays, en pertinence avec les exigences économiques du moment : sa capacité à attirer des activités innovantes, des capitaux, des entreprises, des talents, des centres de décision et à mettre en place des pôles de compétitivité mondiaux.

3.1 Une France attractive... face à des concurrents puissants

Un pronostic malgré tout favorable sur la capacité de la France à attirer des activités innovantes

Les investisseurs interrogés sont 70% à considérer la France attractive pour les activités innovantes.

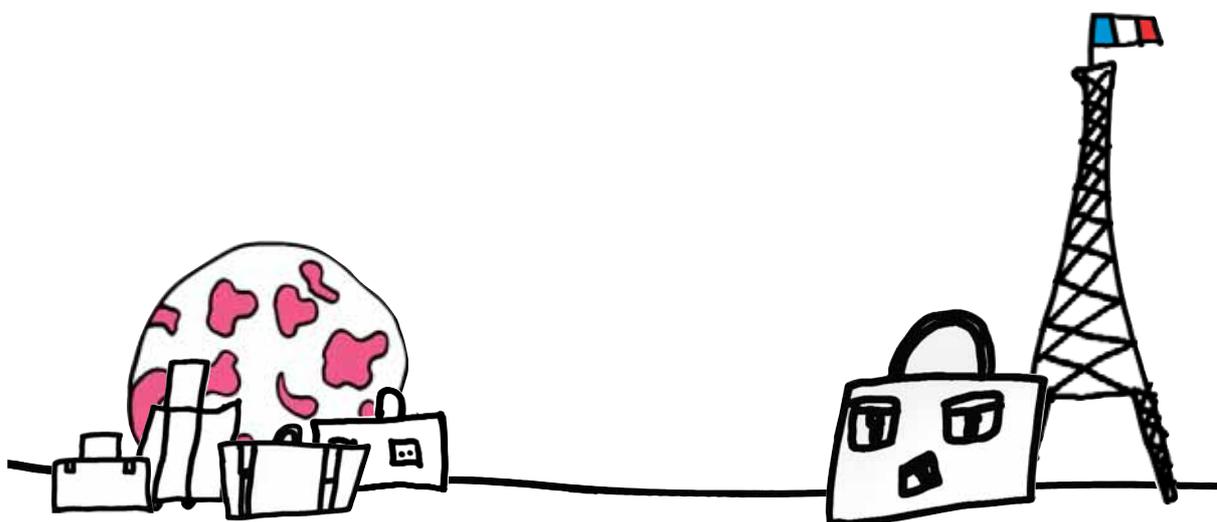
Ce score est renforcé par la faible proportion de décideurs qui dénie à la France cette crédibilité sur les implantations liées à l'innovation

Cette perception positive pour l'attraction d'entreprises est partagée par 58% des décideurs interrogés, tout comme son corollaire, l'attraction de capitaux (54%). Le bon nombre de projets d'implantations accueillis en 2006 souligne que les investisseurs reconnaissent au site France un honorable niveau de performance, même si près d'un tiers reste très sceptique sur ces domaines.

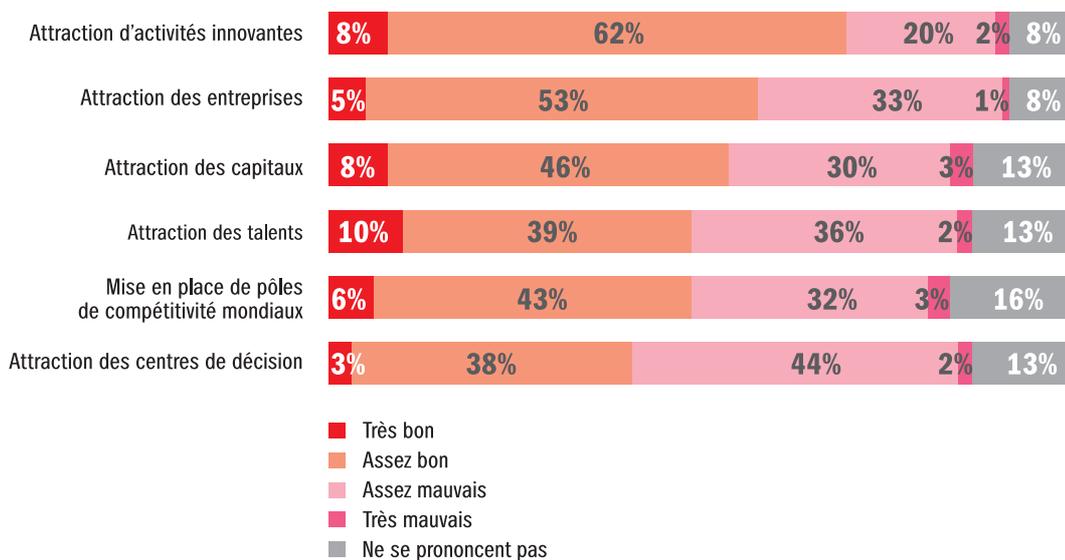
En revanche, notre échantillon de décideurs internationaux se montre plus réservé sur l'attraction des talents (49%) ou de la mise en place de pôles de compétitivité mondiaux (*clusters*) en France (49%).

C'est sur la capacité future du site France à attirer des centres de décision que les décideurs internationaux formulent leur jugement le plus sévère (41% d'opinions favorables), voire franchement sceptique (46% d'appréciations défavorables).

Si l'on compare de nouveau avec l'Italie et l'Allemagne, on remarque que cette dernière obtient une performance plus homogène et plus positive que celle de la France avec des pourcentages allant de 69,5% pour l'attraction d'activités innovantes à 61% pour les centres de décision, l'attraction des talents ou encore les *clusters*. A l'inverse, la péninsule italienne ne dépasse les 50% de perception positive sur aucun des aspects, ne récoltant même que 38% pour sa capacité à attirer des entreprises.



Le niveau de performance de la France

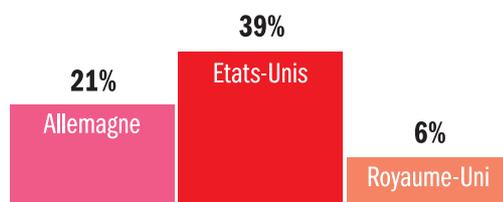


Une compétition directe avec les Etats-Unis et l'Allemagne pour l'accueil d'activités innovantes

Dans un monde de concurrence intense qui s'ouvre essentiellement aux "innovants", les Etats-Unis restent le rival historique dans ces activités (39% des répondants). Par sa diversité créatrice, l'Europe occidentale est très proche du champion américain en recueillant en cumulé 37% des suffrages alors que l'Europe centrale et orientale n'existe pas encore dans ce domaine.

L'Allemagne est la figure de proue de cette Europe créative (21% de citations à elle seule), loin devant le Royaume-Uni (6%).

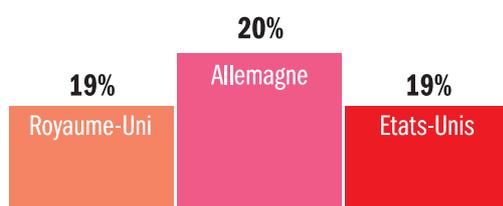
Les principaux concurrents de la France pour l'attraction d'activités innovantes
(% de citations pour chaque pays - une seule réponse possible)



Une France solide face à une concurrence multiple pour l'attraction des capitaux

Les principaux concurrents de la France pour l'attraction des capitaux

(% de citations pour chaque pays - une seule réponse possible)



Trois compétiteurs de poids font jeu égal avec environ 20% de citations, l'Allemagne tenant tête au Royaume-Uni et aux Etats-Unis comme principaux compétiteurs de la France pour l'attraction de capitaux. Par ailleurs, la Chine (12%) s'installe dans les mécanismes financiers de la mondialisation.

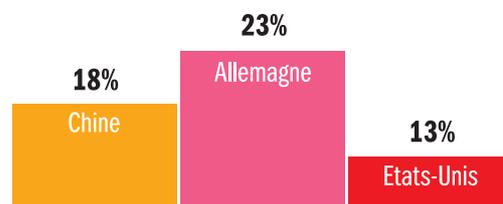
Performance honorable de la France pour l'attraction des entreprises face à la menace de l'Allemagne et de la Chine

L'Allemagne se détache en première position des pays pour l'attractivité pour les implantations d'entreprises, avec 23% des citations, suivie de la Chine (18%), des Etats-Unis (13%) et du Royaume-Uni (12%).

Même si, une fois encore, les pays d'Europe occidentale restent les concurrents les plus directs de la France (47% au total), les deux autres pôles d'attraction dans le monde, la Chine et les Etats-Unis, figurent dans le trio de tête des concurrents et modèles dans ce domaine.

Les principaux concurrents de la France pour l'attraction des entreprises

(% de citations pour chaque pays - une seule réponse possible)

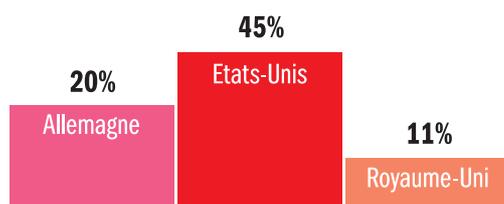


Etats-Unis, Allemagne, dangereux rivaux de la France pour l'attraction des talents et la mise en place de pôles de compétitivité mondiaux

Pour l'attraction des forces vives et des technologies, les Etats-Unis dominent le paysage mondial des concurrents de l'Hexagone : ils se partagent presque la moitié (45%) de la force d'attraction des talents et près d'un tiers (30%) de celle des pôles de compétitivité mondiaux.

Les principaux concurrents de la France pour l'attraction des talents

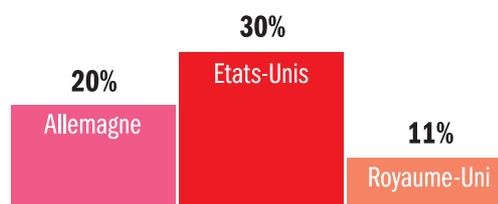
(% de citations pour chaque pays - une seule réponse possible)



Derrière eux, tant pour les talents que pour les pôles de compétitivité, le tandem Allemagne (20%) et Royaume-Uni (11%), soit 31% de nominations en cumulé, se pose en outsiders européens. Encore loin derrière, l'Inde amorce une percée qui pourrait se poursuivre pour la concurrence sur les talents (4%) et la Chine se trouve encouragée dans son ambition à mettre en place des centres d'excellence mondiaux (5%).

Les principaux concurrents de la France pour la mise en place de pôles de compétitivité mondiaux

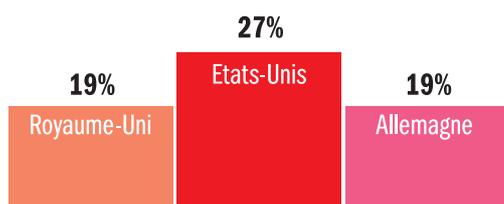
(% de citations pour chaque pays - une seule réponse possible)



Une France cernée par une triple concurrence pour les centres de décision : Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne

Les principaux concurrents de la France pour l'attraction des centres de décision

(% de citations pour chaque pays - une seule réponse possible)



Le monde anglo-américain se partage 46% des voix des décideurs internationaux interrogés, reléguant l'Allemagne (19% de suffrages) en troisième position des rivaux de la France. En outre, pour la captation de fonctions stratégiques et pour l'ensemble des activités qui en découlent, le site France doit également compter avec la progression de ses voisins que sont la Belgique, l'Irlande, les Pays-Bas et la Suisse.

3.2 Au final, quelles sont les intentions des décideurs ?

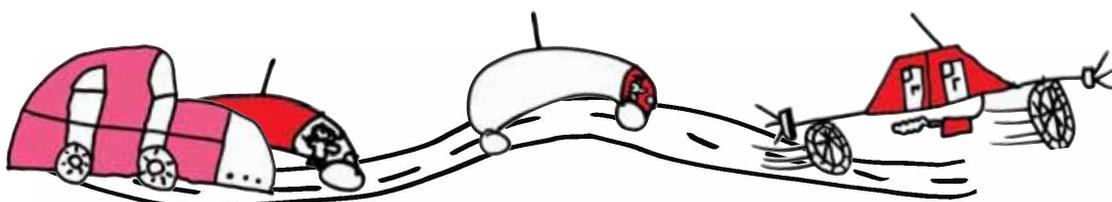
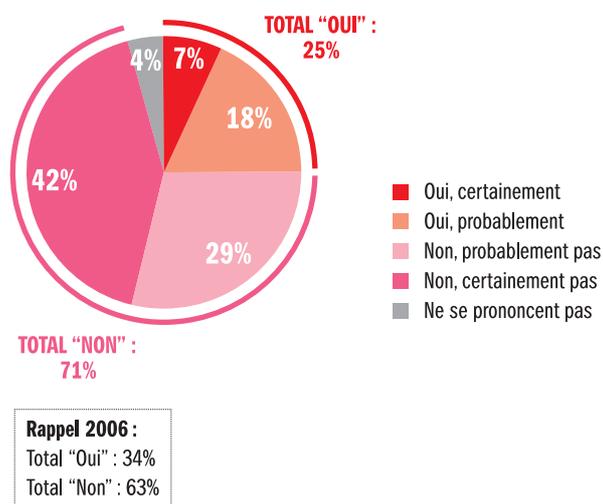
Les investisseurs renvoient l'image d'une France en transition

Au fil des Baromètres, on voit les décideurs en attente d'un sursaut de la France. En effet, on observe des fluctuations assez nettes dans leur appréhension du site France le plus souvent en liaison avec des échéances politiques, par exemple les élections de 2002, le referendum sur l'Europe et, en 2007, l'élection présidentielle, particulièrement suivie. Les investisseurs voient l'image du site France, dans une phase de transition. Cette transition marque-t-elle la confiance en ce rebond attendu ou la défiance face à un immobilisme ressenti sur ses handicaps majeurs ?

Le site France ne serait aujourd'hui le lieu de projets que pour 25% des entreprises interrogées, alors qu'il l'était en 2006 pour 34% d'entre elles.

De plus, alors qu'en 2003, 20% des dirigeants interrogés étaient fermement décidés à s'implanter en France, depuis 2005 ils ne sont plus que 7%.

Les intentions d'implantation ou de développement d'activités en France



Les projets de “relocalisation” se stabilisent

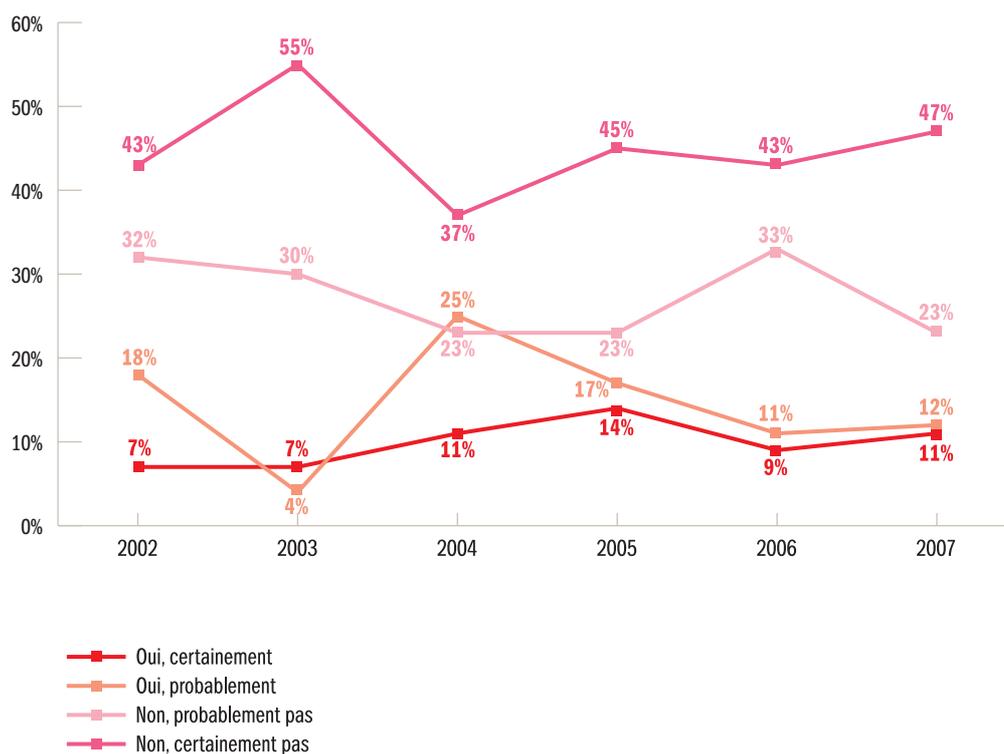
En quatre ans, le taux de “relocalisation” potentielle est passé d’un niveau assez élevé (36% en 2004) à une proportion stable de 23%, sensiblement équivalente à celle de 2006 (20%).

Sur l’ensemble des entreprises établies en France, 70% ont décidé de rester (76% en 2006) mais près d’une sur quatre a déjà envisagé un pays

de “relocalisation”, en premier lieu pour bénéficier de réductions de coûts et dans une moindre mesure pour conquérir de nouveaux marchés.

Ce sont en majorité les secteurs de l’industrie, de l’automobile et de l’énergie qui auraient tendance à délocaliser une partie de leurs activités hors de France (34%).

Evolution 2002-2007 des intentions de "relocalisation" d'activités hors de France



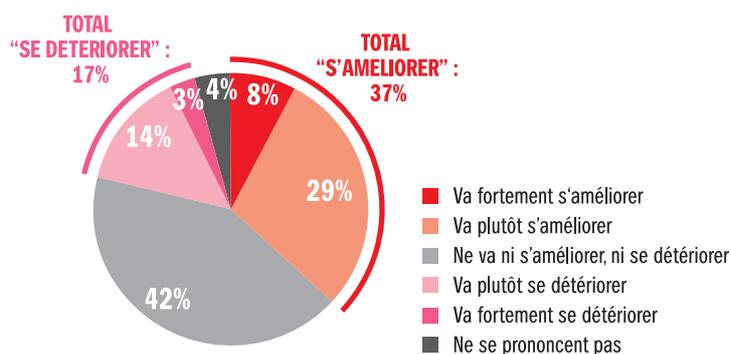
Base répondants : 128 entreprises établies en France

Cette période de transition s'ouvrira-t-elle sur un redémarrage ?

L'appréciation des décideurs internationaux sur les perspectives d'attractivité du site France marque à la fois une certaine perplexité (une forte montée des indécis à 42% contre 25% en 2006), mais également une forte diminution de ceux que l'on peut qualifier de pessimistes au regard du site France (-15 points entre 2006 et 2007).

Cette appréciation, croisant stabilité et moindre radicalisation, constitue la reconnaissance d'une période de transition : celle d'une France qui aurait fait le constat des effets incontournables de la mondialisation, mais qui n'aurait pas encore ouvert le chantier des réformes à opérer et des décisions à prendre.

Perception de l'attractivité à trois ans du site France



Rappel 2006 :
Total "S'améliorer" : 40%
Total "Se détériorer" : 32%
Ni l'un, ni l'autre : 25%



3.3 Les décideurs proposent des pistes d'amélioration du site France

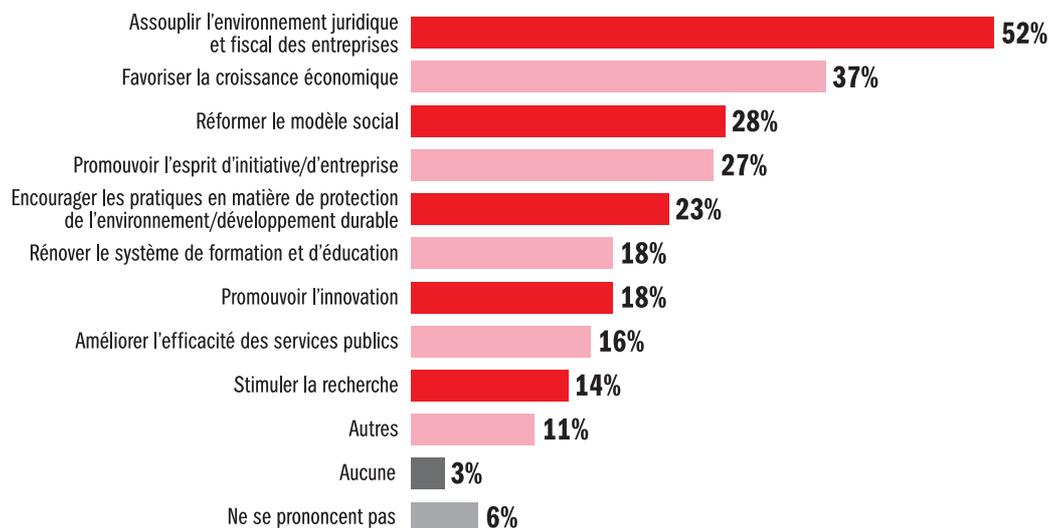
Les 203 décideurs internationaux interrogés souhaitent privilégier deux grands axes en faveur d'une meilleure attractivité :

- assouplir l'environnement juridique et fiscal des entreprises (52% d'opinions) ;
- dynamiser la croissance économique (37% de l'ensemble des décideurs mais 48% quand il s'agit des entreprises américaines).

Le modèle social français est un sujet qui prête à la réforme pour 28% des décideurs interrogés. Par ailleurs, 27% recommandent de promouvoir l'esprit d'initiative et d'entreprise.

Pour clore ce podium de réformes majeures pour améliorer l'attractivité du site France, près d'un quart (23%) des décideurs de l'échantillon sélectionné pour notre Baromètre 2007 signale la nécessité d'encourager les pratiques en matière de l'environnement et de développement durable.

Les mesures publiques souhaitées pour l'amélioration de l'attractivité du site France
(total supérieur à 100% - 3 réponses possibles)



3.4 Vers une transition positive

Au risque de contredire les “déclinologues” de toute nature, la France a entrepris depuis 2002 une mutation économique et culturelle en vue d’un retour à une meilleure attractivité. Pendant ces cinq années où se sont exprimés économistes, dirigeants politiques, chefs d’entreprises et intellectuels, la France s’est engagée, sinon dans de véritables réformes du moins dans toute une série d’aménagements. Et cela, aussi loin que l’autorisaient l’équilibre des comptes de l’Etat, la réglementation européenne, l’agenda politique ou, plus simplement, la créativité du réformateur.

Après cette période 2002 - 2007 – et le Baromètre 2007 de l’Attractivité du site France le constate avec clarté – la France se trouve à l’orée d’une phase de transition qui lui permettra - si elle prend en compte certaines menaces prévisibles - de poser avec plus de netteté les termes des nouvelles réformes à venir.

Quelles sont les transitions à intégrer ?

- ▶ **La nouvelle économie tertiaire.** A travers les technologies s’opèrent au sein des secteurs de profondes mutations, se forment de nouveaux modèles économiques et se créent des mécanismes d’investissement. **La plus transversale et la plus éclairante de ces évolutions est celle des fonctions tertiaires** qui, en 2007, représentent 60% des projets portés par les investisseurs internationaux sur l’ensemble du continent européen. Ce sont de nouvelles compétences qui entrent en jeu et elles ne peuvent être mobilisées ni par les mêmes outils, ni par les mêmes appareils de formation ou méthodes de management que pour les emplois industriels.
- ▶ **Le point d’inflexion de l’attractivité française.** Au moment où se précise le paysage mondial des implantations, où les entrepreneurs s’adaptent tant bien que mal aux effets de ces mouvements tectoniques mondiaux, **la confiance en l’avenir du site France semble se transformer.** Après avoir longtemps exprimé un rejet, fort et dérangeant, du site France, les dirigeants marquent un point d’inflexion (42% d’indécis) sur l’attractivité future. Cela peut être autant l’amorce d’un cercle vertueux (confiance, croissance, investissement...) que le prolongement d’une forme de déclin, à tous égards néfaste pour l’avenir de l’économie française.
- ▶ **Une concurrence désormais mondiale pour une France qui est seulement un des leaders européens.** Le Baromètre 2007 révèle une menace puissante pour une France qui tend à se cantonner dans un champ de bataille continental pendant que l’Allemagne prend des positions fermes au sein de la concurrence mondiale menée par les Etats-Unis, la Chine et, pour une moindre part, le Royaume-Uni. En tant que rival direct de l’Allemagne, les décideurs ne citent jamais à plus de 10% la France alors qu’en revanche, ils voient en l’Allemagne le deuxième concurrent majeur de la France derrière les Etats-Unis.

▀ **L'opportunité de la réforme.** L'exemple allemand peut à la fois inciter à l'optimisme et montrer l'urgence. En effet, à la suite de solides réformes structurelles, l'Allemagne remporte un haut degré de confiance de la part des investisseurs internationaux interrogés : 58% estiment que la politique d'attractivité développée aujourd'hui par l'Allemagne est intéressante contre seulement 35% pour la France (en baisse encore de 4 points par rapport à 2006).

Pistes et questions pour une France *renouvelable*

La France est-elle consciente de ce point d'inflexion ? Est-elle prête pour cette avancée positive dans la mondialisation qui devrait concilier le souci de gommer les effets douloureux et de saisir les opportunités ? Va-t-elle abandonner une attitude auto-défensive pour se tourner résolument vers plus de confiance ? Pour emprunter à la symbolique comme aux réalités du développement durable, voici quelques idées et pistes pour retrouver l'avance qui permettra à l'Hexagone de vivre de nouvelles décennies économiques glorieuses :

- ▀ **Les moteurs hybrides de croissance** : pour un site France qui se distingue par des implantations de taille plus modeste que la plupart de ses concurrents, quels sont les moteurs de la création d'emploi de demain qui compenseront les baisses enregistrées dans les implantations industrielles ? Et, dans le même temps, comment améliorer la perception de son attractivité - pourtant forte et par certains côtés surprenante - mais peu reconnue en matière industrielle ?
- ▀ **Services au vert** : comment, en coopération plus étroite avec les clients externes ou internes de l'entreprise, prendre en compte le poids des nouvelles implantations tertiaires ? Quelles stratégies de politiques industrielles, d'équipements scientifiques, de soutien à l'évolution des compétences pour s'adapter au formidable moteur des activités de services ?
- ▀ **Attractivité durable** : quels leaderships la France peut-elle afficher à un niveau mondial sur la révolution économique verte, celle qui dépasse l'enjeu sociétal du développement durable afin de créer sur le site France de la valeur, des activités et des emplois ?
- ▀ **Principes de précaution** : comment anticiper et préparer les mutations industrielles, voire les inéluctables délocalisations vers des destinations plus compétitives et des marchés plus dynamiques ?
- ▀ **Nouveaux modèles** : au-delà des implantations ou des acquisitions, les nouveaux investisseurs – de Chine, de la nouvelle économie tertiaire ou encore des activités technologiques – réclament-ils plus de partenariats ou d'alliances ou de co-entreprises ? Comment s'adapter à ces nouveaux modèles d'investissement ?
- ▀ **Co-développement** : quelles formes concrètes de coopération et de complémentarité entre la France – incarnée par ses entreprises, ses universités ou ses territoires – et les pays de l'espace euro méditerranéen, hier en voie de développement, aujourd'hui marchés en forte croissance et demain économies concurrentes ?